

Direction : Enfance Jeunesse et Sports**Enfance, Jeunesse et Sports****REF : EJS2006008****OBJET : Tarifs du centre de loisirs maternel pour l'année 2007****LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n° 174 du 21 septembre 2006 approuvant les nouveaux tarifs pour l'année 2007 des restaurants scolaires et goûters,

Vu le budget communal,

Considérant qu'il convient d'ajuster les tarifs des centres de loisirs maternels en fonction de l'inflation,

A l'unanimité.

DELIBERE :**Article 1 :** Les tarifs des participations familiales aux activités de garderies maternelles du matin, des soirées, des mercredis et vacances du centre de loisirs maternel sont arrêtés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2007.

TRANCHE	QUOTIENTS	Tarifs 2007 SOIR	Tarifs 2007 JOURNEE
A	0 à 105.00 €	0.24	0.66
B	105.01 à 150.00 €	0.39	1.18
C	150.01 à 200.00 €	0.55	1.62
D	200.01 à 270.00 €	0.72	1.92
E	270.01 à 360.00 €	0.82	2.24
F	360.01 à 460.00 €	0.97	2.60
G	460.01 à 610.00 €	1.08	2.96
H	610.01 à 760.00 €	1.25	3.40
I	760.01 à 920.00 €	1.28	3.60
J	920.01 et plus	1.40	3.98
G bis	Tarifs sans ressources	1.08	3.00
K	Extérieurs ou pas présenté	1.40	3.98